

DOSSIER DE PRESSE

5 AVRIL 2019

**APPEL A PROJETS
INNOVATION & PREVENTION 2019**



Organisé par :



Avec le soutien de :



Contact presse | Clément CHOPARD
cchopard@eurasante.com | 03 28 55 90 60

SOMMAIRE

I. LA POLITIQUE DE SANTE PUBLIQUE EN REGION HAUTS-DE-FRANCE.....	3
<i>La prévention des maladies et la promotion des comportements favorables à la santé : un enjeu majeur régional</i>	<i>3</i>
II. L'APPEL A PROJETS « INNOVATION & PREVENTION » 2019.....	4
<i>Attentes de l'appel à projets « Innovation & Prévention » 2019</i>	<i>4</i>
<i>Vision 2019 de l'appel à projets « Innovation & Prévention »</i>	<i>5</i>
VOLET GENERAL	5
VOLET DEMARCHE PARTICIPATIVE.....	5
À la clé pour les lauréats de l'appel à projets.....	6
Les étapes de candidature.....	6
III. DES PARTENARIATS UNIQUES POUR CONTRIBUER A REMPLIR LES OBJECTIFS DE SANTE PUBLIQUE REGIONAUX.....	7
IV. RETOUR SUR LA PREMIERE EDITION DE L'APPEL A PROJETS « INNOVATION ET PREVENTION »	7
Profils des candidats de la première édition.....	8
Présentation des 6 projets lauréats récompensés en 2018.....	8
V. LES ORGANISATEURS ET PARTENAIRES DE L'APPEL À PROJETS.....	9

I. LA POLITIQUE DE SANTE PUBLIQUE EN REGION HAUTS-DE-FRANCE

La prévention des maladies et la promotion des comportements favorables à la santé : un enjeu majeur régional

Après le succès de sa 1^{ère} édition, l'appel à projet « Innovation & Prévention » revient en 2019 avec la même ambition : **stimuler les innovations en faveur d'une meilleure prévention santé en territoire des Hauts-de-France.**

Notre région se caractérise par une prévalence et/ou une incidence de certaines pathologies supérieure aux valeurs nationales, comme les cancers, les maladies cardio-métaboliques ou encore les maladies neuro-dégénératives.

La surreprésentation de ces pathologies dites de civilisation en Hauts-de-France s'explique notamment par des inégalités sociales fortes, pesant dans les déterminants de santé et les facteurs comportementaux (modes de vie et comportements à risques : les habitudes de vie en matière d'alimentation, de consommation d'alcool et de tabac, de recours aux soins, etc.).

Cette situation est encore plus vraie dans le bassin minier dont l'enjeu sanitaire est sans égal en France : surmortalité de 30.7% supérieure à la norme, indice de développement humain inférieur à la moyenne régionale, renoncement à la santé d'une part non négligeable des populations...c'est dans ce contexte que la 2^{ème} édition de l'appel à projets Innovation & Prévention s'ouvre cette année aux citoyens et au tissu associatif du bassin minier, avec la création d'un volet à « démarche participative ».

Cette nouvelle édition de l'appel à projets comprend donc deux volets :

- ➔ Un volet « Général » : à destination des chercheurs, professionnels de santé et start-ups des Hauts-de-France ;
 - L'objectif : booster la création de solutions innovantes et préventives autour des thématiques de l'oncologie et les pathologies chroniques ;

- ➔ Un volet « Démarche participative » : à destination des associations, coopératives, entreprises d'insertion et habitants du bassin minier
 - L'objectif : soutenir les innovations portées par la population du bassin-minier afin d'améliorer les actions de prévention sur ce territoire.

Conscients de la nécessité d'accentuer les moyens accordés à la recherche en santé et aux actions en faveur d'un meilleur accès aux soins, notamment sur le sujet du diabète, les collectivités locales telles que la Métropole Européenne de Lille et la Région Hauts-de-France ont apporté en 2018 leur soutien à la création du Centre National de Médecine de Précision des diabètes dirigé par le Professeur Philippe FROGUEL au CHU de Lille.

Au CHU Amiens Picardie, l'accent s'est porté en 2018 sur l'obésité avec la création d'un nouveau parcours de soin dédié aux enfants et adolescents en surpoids, s'appuyant sur le Centre Spécialisé de l'Obésité qui agit pour la prévention et la promotion des comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge.

Ces initiatives bénéficient de l'accompagnement d'Eurasanté qui joue son rôle d'interface entre la recherche/le soin et les acteurs industriels dans le but d'accélérer ces projets.

« Les projets soutenus par Eurasanté ont des applications directes sur la prévention santé des plus fragiles, comme le démontre l'appel à projets Innovation & Prévention dont la 1^{ère} édition a primé, parmi ses six lauréats, trois projets accompagnés par le Bio Incubateur Eurasanté »
Didier DELMOTTE, Président d'Eurasanté

II. L'APPEL A PROJETS « INNOVATION & PREVENTION » 2019

Attentes de l'appel à projets « Innovation & Prévention » 2019

Qu'entend-on par prévention ?

Les projets peuvent s'inscrire dans une des catégories de prévention suivantes :

- Prévention primaire : ensemble des actes visant à diminuer l'incidence d'une maladie dans une population ;
- Prévention secondaire : relative au diagnostic et agissant à un stade précoce de l'évolution de la maladie ;
- Prévention tertiaire : s'adressant aux personnes qui ont été malades pour mieux prévenir et éviter les potentiels risques de rechute.

Qu'entend-on par innovation ?

Les projets proposés pourront porter sur différents types d'innovation, à savoir :

- Innovation diagnostique et médicale ;
- Innovation technologique et numérique (e-santé et objets connectés dans le domaine de l'information des patients, dispositifs médicaux, télémédecine, partage des données de santé et open-data, imagerie 3D...);
- Innovation organisationnelle et comportementale (nouveaux modes d'exercice et de prise en charge, parcours de soins coordonnés, dossier médical partagé, plateformes de suivi à distance, éducation thérapeutique, patient connecté, solutions de e-santé ayant un impact sur l'organisation et les comportements, ...).

Pour quels bénéficiaires ?

- Les innovations présentées pourront s'adresser à des segments de population identifiés comme « fragilisés » (personnes âgées ou handicapées, jeunes enfants, population précaire, personnes résidant dans des territoires dit fragilisés...), mais également de contribuer à améliorer le quotidien des professionnels de santé accompagnant ces mêmes publics.

Vision 2019 de l'appel à projets « Innovation & Prévention »

L'AAP « Innovation & Prévention » 2019 se développe sous 2 volets différents :

VOLET GENERAL	VOLET DEMARCHE PARTICPATIVE
<p><u>Candidats attendus :</u></p> <p>Dans ce premier cas de figure, l'AAP « Innovation & Prévention » sera ouvert à 3 cibles <u>des Hauts-de-France</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de la recherche (Chercheurs et doctorants) - Acteurs du soin (Professionnels de santé) - Acteurs de l'industrie en santé (Start-ups et PME) 	<p><u>Candidats attendus :</u></p> <p>Dans ce deuxième cas, l'AAP « Innovation & Prévention » sera ouvert à 2 cibles du territoire du <u>bassin minier</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de la solidarité (Associations, coopératives, entreprises d'insertion) - Habitants du bassin minier
<p><u>Les projets attendus :</u></p> <p>Les projets proposés devront répondre à au moins un de ces deux enjeux majeurs de santé publique en région :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'oncologie : améliorer les techniques de dépistage, promouvoir le bon usage des médicaments, prévenir les effets indésirables, ... • Les pathologie chroniques : Lutter contre l'obésité et le diabète, renforcer la prévention envers les addictions, favoriser l'éducation thérapeutique, ... 	<p><u>Les projets attendus :</u></p> <p>Ce volet réalisé en partenariat avec la fondation territoriales des lumières, a pour vocation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'innovation portées par la population du bassin-minier afin d'améliorer les actions de prévention sur ce territoire fragilisé.
<p><u>A la clé pour les lauréats du volet « Général » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un prix d'une valeur de 5 000 € offert par les laboratoires Cerballiance, - Un prix d'une valeur de 5 000€ offert par le laboratoire Sanofi pour un projet dans la catégorie oncologie, - Un prix d'une valeur de 10 000 € offert par la Fondation Norbert Ségard, - Un prix d'une valeur de 5 000 € offert par Santély, - Un prix d'une valeur de 5 000 € offert par la Région Hauts-de-France. 	<p><u>A la clé pour les lauréats du volet « Participatif » :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un soutien financier d'un montant global de 50 000 € attribué par la Fondation territoriale des lumières entre l'ensemble des lauréats en fonction des projets sélectionnés.

À la clé pour les lauréats de l'appel à projets

- **Un soutien financier** de la part des partenaires (Soutien global de 100 000 €) ;
- **Un accompagnement** de la part d'Eurasanté ou des partenaires pour valoriser et développer votre solution innovante ;
- **Une aide au prototypage ou à l'expérimentation** pour poursuivre le développement de votre innovation ;
- **Une visibilité** à l'échelle nationale.

Les étapes de candidature

- **05 avril** : Lancement de l'appel à projets
- **14 juin** : Date limite de réponse pour la présélection des projets par lettre d'intention
- **Fin juin** : Réunion du Jury pour la présélection des lettres d'intention gagnantes
- **Début Juillet** : Accompagnement des projets présélectionnés dans la rédaction du dossier de candidature complet
- **Mi-novembre** : Réunion du Jury pour sélection des lauréats
- **Mi-décembre** : Annonce des lauréats et remise des prix

L'APPEL A PROJETS EST EN LIGNE SUR LE SITE EURASANTE.COM :
https://www.eurasante.com/projets_structurants/innovation-prevention

III. DES PARTENARIATS UNIQUES POUR CONTRIBUER A REMPLIR LES OBJECTIFS DE SANTE PUBLIQUE REGIONAUX

Eurasanté, acteur incontournable en région Hauts-de-France pour le lancement de projets d'innovation santé et nutrition depuis 1994, et la **Fondation Norbert Ségard**, soutien historique des projets scientifiques, technologiques, industriels ou sociétaux en région, se sont naturellement rapprochés pour contribuer à faire émerger et révéler sur le territoire les projets les plus prometteurs en santé.

« Depuis 1985, la Fondation Norbert Ségard a soutenu 75 projets scientifiques, technologiques, industriels ou sociétaux dans les Hauts-de-France. Notre ancrage territorial est une priorité et nous soutenons les projets en accord avec nos valeurs. Ethique et humain, Sciences et DeepTech, Startups et Industries, Innover pour Agir en Hauts-de-France dans la santé, le numérique et le développement durable sont les raisons de notre rapprochement avec Eurasanté »
Jean-Paul Ségard, Président de la Fondation Norbert Ségard.

Rejoint par la fondation territoriale des lumières, elle a pour objectif de soutenir les initiatives des habitants sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas de Calais. Son objet social est la lutte contre toute forme de précarité. La redistribution des fonds fonctionne sur appel à projets permanent.

IV. RETOUR SUR LA PREMIERE EDITION DE L'APPEL A PROJETS « INNOVATION ET PREVENTION »

Lors de l'édition précédente, les candidats de l'appel à projets pouvaient déposer leurs projets dans l'une des 4 catégories suivantes :

- Dépistage
- Addiction
- Vaccination
- Sport et Nutrition

L'appel à projets était ouvert aux **chercheurs, professionnels de santé et entrepreneurs** des Hauts-de-France.

30 projets ont été reçus lors de cette première édition :

- 57 % venant d'entrepreneurs (start-ups)
- 20 % d'établissements hospitaliers
- 13 % de laboratoires de recherche
- 10 % d'associations

A noter que parmi les dossiers reçus, **12% venaient du Sud de la région (Picardie)**

Profils des candidats de la première édition

- **37%** de professionnels de santé (médecin, infirmières, psychologue, ...)
- **53%** d'entrepreneurs
- **10%** de chercheurs

Concernant les thématiques (sur les 30 dossiers reçus) :

- **50 %** concernaient la thématique « Sport & Nutrition »
- **40 %** le « Dépistage »
- **10 %** la « Vaccination »
- (Pas de dossiers sur la thématique de l'addiction)

Une sélection en deux phases (lettre d'intention puis dossier complet) a ensuite été organisée :

- Par une 1^{ère} réunion du jury, **sur les 30 dossiers reçus, 16 ont été présélectionnés** sur lettre d'intention
- Puis une 2^{ème} réunion a sélectionné les **6 lauréats**.

Présentation des 6 projets lauréats récompensés en 2018

1. **PRIX FONDATION NORBERT SEGARD - Projet LIFE BLOOM** porté par Damien ROCHE :
 - Solution innovante d'aide à la marche pour les personnes en perte d'autonomie
2. **PRIX SANOFI - Projet HEROIC** porté par Philippe MOUGIN :
 - Solution numérique permettant d'identifier les causes de l'hésitation vaccinale contre la grippe
3. **PRIX POLE NSL - Projet VAXPROFILE** porté par Vianney SOUPLET :
 - Kit de diagnostic in-vitro dédié au contrôle et suivi de la couverture vaccinale
4. **PRIX CERBALLIANCE - Projet SENCET** porté par Deniz PEKIN :
 - Plateforme pour le dépistage de cancers à partir d'échantillons sanguins
5. **PRIX SANTELYS - Projet ALIMACCESS 60** porté par Anne-Kathrin ILLNER :
 - Programme de lutte contre la précarité alimentaire chez les personnes âgées
6. **PRIX REGION HDF - Projet PREVINCO** porté par Amélie ROUSSEAU :
 - Programme de prévention des troubles alimentaires et de l'image du corps

V. LES ORGANISATEURS ET PARTENAIRES DE L'APPEL À PROJETS



Créée en 1994 pour accompagner les chercheurs, les porteurs de projets et les entreprises dans leurs projets de recherche, de création et de développement d'activités, l'agence Eurasanté s'est imposée comme le partenaire régional incontournable capable de faire dialoguer les acteurs de tous horizons engagés dans l'innovation en Santé et Nutrition.

Ce nouvel Appel à projet s'inscrit dans la lignée des actions déjà développées par Eurasanté pour impulser et développer des projets innovants de nutrition-santé en région Hauts-de-France, parmi lesquels :

- **Le Bio Incubateur Eurasanté** : Dispositif d'aide à la création d'entreprise innovante labellisé depuis 2000 par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Bio-incubateur est aux côtés des porteurs de projet et créateurs d'entreprise (issus de la recherche publique et privée de tous horizons) pour les accompagner dans chaque étape de la réalisation de leurs projets. Le Bio Incubateur est animé par une équipe d'Experts apportant l'ensemble des services nécessaires à l'entreprise pour optimiser ses chances de réussite, présents tout au long du projet, de la recherche d'un modèle économique pertinent jusqu'à son déploiement commercial.
- **Le service de valorisation de la recherche** : Depuis son lancement, Eurasanté se donne pour objectif de conseiller les unités de recherche et leurs chercheurs dans leur stratégie de transfert de technologie. Eurasanté accompagne ainsi les chercheurs dans une phase de pré-incubation pour confirmer l'intérêt d'une création d'entreprise et initier les réflexions en vue d'entrer en incubation et les met en relation avec les acteurs économiques dans le but d'établir des collaborations public/privé directes ou pour favoriser l'émergence et le déroulement de projets collaboratifs (nationaux et européens).
- **THIPS**, les Trophées des Hauts-de-France pour l'Innovation des Professionnels de santé a pour objectif de détecter et valoriser les idées des professionnels de santé des Hauts-de-France proposant des solutions améliorant leurs conditions de travail et la prise en charge des patients au quotidien. Produit ou service, innovations technologiques ou d'usages et quel que soit le stade de développement, le concours discerne chaque année les idées les plus innovantes en lien avec l'expérience terrain des professionnels de santé de la région Hauts-de-France.

www.eurasante.com

Contact presse :

Clément CHOPARD | *Chargé de communication et d'animation*

cchopard@eurasante.com

03 28 55 90 60

Norbert Ségard était un professeur, un chercheur, un entrepreneur universitaire, un aménageur de territoire, un ministre entrepreneur dans les Télécommunications et les nouvelles technologies, un homme des Hauts-de-France en avance sur son temps.

La Fondation a pour objet de pérenniser et de poursuivre dans le même esprit l'action de Norbert Ségard. Education, recherche, innovation scientifique et technologique, entrepreneuriat au service des hommes et de la société. La Fondation est à l'écoute de son environnement, s'inscrit dans l'actualité, apporte son expertise. Elle **Innové pour Agir** avec une exigence d'**exemplarité** et de **responsabilité**. Ces valeurs se retrouvent dans le choix des **jeunes ingénieurs créateurs** que nous soutenons.

Les ingénieurs et les chercheurs ont un rôle essentiel dans le progrès technique et humain. Ils doivent comprendre les enjeux sociétaux, économiques, politiques, culturels, éthiques qui se cachent derrière la complexité des choix techniques. Ils ont une obligation de vigilance et de responsabilité. Ils doivent d'abord penser l'humain.

En plus du virus des sciences, des technologies, de la recherche, de l'innovation, il est de la responsabilité des ingénieurs et des chercheurs d'entreprendre et de créer les entreprises d'aujourd'hui et de demain, et en particulier dans le domaine de la santé.

Les jeunes ont un avenir ouvert car les choses ne sont pas écrites d'avance. Ils doivent avoir une intensité de vie considérable au service des autres, montrer l'exemple, être impatients, tenaces, créatifs et créateurs.

norbert-segard.org

Contact :

Elisabeth TORK

elisabeth.torck@orange.fr



Créée en 2018, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation territoriale des lumières a réuni 10 partenaires (parapublic et privé) autour d'une mission commune : **faire incuber les idées nouvelles et soutenir financièrement les projets permettant de lutter contre toute forme de précarité sur le bassin minier du Nord et du Pas de Calais.**

Avec la volonté de faire du bassin minier, un territoire d'initiatives et d'entreprises solidaires exemplaire, la Fondation territoriale des lumières est animée par l'idée qu'avec de nouvelles coopérations, il est possible de susciter l'envie d'agir des habitants et de soutenir leurs initiatives.

La Fondation a pour objectif de soutenir, dans le respect de son objet social, les personnes ou groupes de personnes habitant ou travaillant sur le territoire, porteurs d'idées ou projets nouveaux et socialement utiles, qu'ils soient constitués ou non en association. La fondation lance aussi annuellement un appel à projets thématique.

Les 10 partenaires cofondateurs de la Fondation territoriale des lumières :

Agence Nationale de Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM) ; Groupe Ahnac ; CDC Habitat ; Esprit de France ; Filieris ; Habitat du Nord ; Habitat Hauts de France ; Maisons & Cités ; Norévie ; Ramery

<https://www.fondationdefrance.org/fr/fondation/fondation-territoriale-des-lumieres>

Contact :

Florence QUINT

Déléguée de la Fondation territoriale des lumières

Delegue.lumieres@gmail.com